

Le Passage Pommeraye à Nantes

Le **passage Pommeraye** est une galerie marchande du centre-ville de Nantes Il est construit à partir de fin 1840 et il est mis en service le 3 juillet 1843. Il est l'œuvre de deux architectes nantais Jean Baptiste Buron et Hippolyte Louis Durand-Gasselin notre ancêtre.

Il est, selon Patrice de Moncan, historien auteur de nombreux ouvrages sur les passages couverts, un des cinq plus beaux et le plus original des passages construits au 19^e siècle.



À Paris, les « passages » remontent à la fin du 18^e siècle et connaissent une grande mode sous la Restauration. À Nantes, le premier passage date seulement de 1827 : il s'agit du passage d'Orléans, toujours existant, d'une longueur modeste de 20 m environ, reliant la rue d'Orléans à la place Félix Fournier. Ces passages représentent un confort considérable pour le piéton, qui doit à l'époque affronter des rues souvent sans trottoir, et pour beaucoup couvertes de boue lors des intempéries.

La ville de Nantes a connu, entre la fin du 18^e et le début du 19^e siècle, une phase de développement urbain importante justifiée par une volonté « d'embellissement » de la ville mais aussi par une volonté d'assainir, dans certains quartiers, des îlots insalubres aux rues étroites et tortueuses occupés par des couches sociales moins favorisées. À cela s'ajoute, aussi, celle de créer de nouvelles voies de communications pour favoriser le commerce.

Dans la première moitié du 19^e siècle, les rues de la Fosse, Santeuil et Jean-Jacques Rousseau encadrent un îlot de bâtiments vétustes, qui n'est parcouru que par la rue du Puits-d'Argent et le passage du Commerce. Charles Guilloux, un restaurateur qui veut ouvrir un établissement rue Santeuil, reprend l'idée de construire un passage couvert dans le quartier. Il s'associe à un jeune notaire de 30 ans Louis Pommeraye, qui soumet au maire de Nantes, Ferdinand Favre, l'idée de construire un passage couvert dans ce « quartier ignoré », selon ses propres termes. Il reliera la rue de la Fosse à la rue Santeuil (à proximité de son débouché sur la rue Crébillon) et à la rue du Puits-

d'Argent, mettant un trait d'union entre le quartier de la place du Commerce (quartier de la Bourse) et celui de la culture (place Graslin).

De 1838 à 1840, Louis Pommeraye et Charles Guilloux achètent des terrains et neuf immeubles, dans le but de mener à bien leur projet immobilier. L'investissement se monte à 194 500 francs, et, en juin 1840, Pommeraye écrit au maire de Nantes, pour le convaincre de l'intérêt du projet.

L'autorisation municipale d'exécution des travaux est accordée le 31 juillet 1840, et le chantier est mis en œuvre à la fin de la même année. Mais compte tenu des besoins en financement, le 5 janvier 1841 est créée la société en commandite par actions *Pommeraye et Cie* dont Louis Pommeraye est le gérant. Trente-et-un autres actionnaires permettent aux deux associés d'origine de réunir le capital nécessaire, 500 000 francs.

Hippolyte Louis Durand-Gasselin (1806-1888) est un jeune architecte de 34 ans lorsqu'il est appelé à collaborer sur le projet du passage Pommeraye par Jean-Baptiste Buron, avec qui il travaillera par la suite sur des villas de la côte Atlantique. L'architecture du passage est ainsi le chef d'œuvre de ces deux architectes.

Compte tenu du fort dénivelé du terrain (9,40 mètres), ils prennent le parti de créer trois niveaux, qui permettent d'absorber via un grand escalier la forte déclivité du terrain, tout en faisant de la place pour installer davantage de commerces. Ce passage sur trois niveaux est unique en Europe.



Galerie de la Fosse



Galerie Régnier

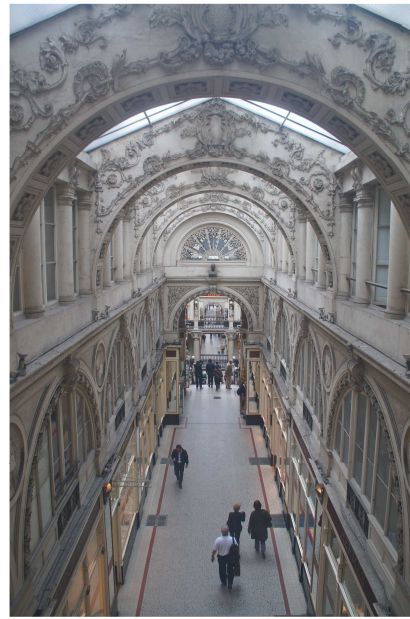


Galerie Santeuil

Au niveau inférieur on trouve la « galerie de la Fosse » ouvrant sur la rue homonyme ; au niveau intermédiaire, la « galerie Régnier », une mezzanine reliée sur son côté nord à la rue du Puits-d'Argent par une galerie latérale ; au niveau supérieur, la « galerie Santeuil » ouvrant sur la rue homonyme. Ces trois niveaux sont reliés par un escalier monumental qui est considéré comme l'élément le plus important du passage.



Gravure de 1843



L'ensifilade des Galeries

Il est constitué de deux parties séparées par un grand palier situé au niveau de la galerie Régnier. Chacune de ces parties présente un palier intermédiaire, au niveau duquel sont disposés des poteaux métalliques de soutien. Les marches et les parquets des paliers sont en bois. Les rampes, poteaux de soutien et contremarches sont en fer forgé et sont décorés. Les rampes sont par exemple ornées de motifs végétaux et de têtes de perroquet, tandis que les contremarches sont ajourées, étant formées par un entrelacement d'éléments qui évoquent des travaux de dentelle. L'ensemble, par sa position, les perspectives offertes et la décoration, donne à l'ouvrage un caractère monumental, mais sa structure et la finesse des motifs offrent une impression de légèreté.

Dans le cadre d'un lieu destiné au commerce, où les acheteurs potentiels doivent pouvoir circuler dans le confort et sans effort, la nécessité de franchir le dénivelé important était a priori un défaut du site. Mais la création d'un palier intermédiaire et le jeu des coursives donnent au passage un intérêt déambulatoire certain. La multiplicité des parcours et des perspectives offertes est une invitation à la flânerie.

Les bâtiments formant le passage comptent jusqu'à quatre étages. Pour parvenir à un éclairage satisfaisant, les architectes s'appuient sur ce qui est un des symboles de l'architecture du 19^e siècle, la verrière. Les matériaux de l'époque sont le fer et le verre. Du fait de la déclivité et de sa longueur, les trois intervalles sont couverts par des verrières différentes.

Au-dessus de la galerie de la Fosse, la verrière, d'une portée de 4,20 m environ, est filante (d'un seul tenant), en bâtière et autoportante (la structure d'assemblage des pans de verre suffit à soutenir l'ensemble) ; une aération court tout le long du faitage.

Au-dessus de la partie centrale, la portée de 10,20 m environ exige la présence de supports, sous forme d'arceaux métalliques ; leur finesse confère à la verrière une apparente légèreté, et l'effet de puits de lumière engendré donne une lueur particulière.

Au-dessus de la galerie Santeuil, le choix a été fait de disposer une verrière partielle (équipée du même système d'aération que celle de la galerie de la Fosse), d'une portée de 4,60 m, entrecoupée par des arcs de pierre, dits « doubleaux », espacés d'environ 3,50 m, qui forment une liaison entre les façades latérales du passage et qui sont abondamment ornés.

Bien que réussi, cet éclairage naturel n'est pas suffisant étant donné la vocation commerciale de prestige du passage, qui, bien que privé, ne peut se passer d'un éclairage public. Dès l'ouverture, le site est équipé d'éclairage au gaz, équipement rare à l'époque, et les becs de gaz sont intégrés au décor du passage, notamment des torchères sculptées. Lorsque l'éclairage électrique vient remplacer celui au gaz, au début du 20^e siècle, des suspensions sont tendues entre les arcs métalliques sous les verrières, pour procurer une source de lumière centrale. Par la suite, vers la fin du siècle, ces suspensions sont ôtées et remplacées par un éclairage néon en façade des boutiques.



Les statues et médaillons qui ornent le passage sont l'œuvre des sculpteurs nantais Groutaërs père et fils, du sculpteur parisien Jean De Bay. Les éléments métalliques (escalier, rambardes, becs de gaz), conçus par le menuisier modelleur Lotz, sont fabriqués par la fonderie Voruz (Nantes). Les ornements des arcades (dont le principal motif est la feuille d'acanthe) sont l'œuvre de Léopold Hergault. Le peintre décorateur Achille Légier s'est vu confier la décoration des devantures des 31 magasins en activité à l'ouverture du passage.

L'autorisation d'ouverture est accordée le 4 juillet 1843. Le passage rencontre un succès immédiat auprès des Nantais, et il est considéré à l'époque et aujourd'hui encore, comme une réalisation remarquable de l'architecture européenne.

Pourtant, cinq ans plus tard, l'opération se solde par un échec lié à la crise économique de 1848. La société est liquidée en 1849. Louis Pommeraye, qui a investi dans l'affaire tous ses biens et hypothéqué l'héritage considérable de son épouse, est ruiné. Après s'être caché au Cellier, il meurt le 6 août 1850 à Saint-Père-en-Retz. Son associé Guilloux, qui avait investi 100 000 francs, doit abandonner son somptueux restaurant du passage pour s'installer aux n^{os} 16 et 18 de la rue de Gigant.

Le passage sera racheté par Henri Baillardel le principal créancier puis plus tard transformé en une copropriété qui compte actuellement une soixantaine de membres. Il est classé monument historique depuis le 26 décembre 1976 et à ce titre soutenu par l'État et la Région.

L'aspect du passage a peu changé depuis son ouverture. Entre janvier 2013 et mars 2015, le passage a fait l'objet d'une restauration, liée à la création d'une nouvelle galerie. Ces travaux concernent les parties classées (l'intérieur des boutiques ne l'est pas). Le parti pris est celui de la restitution : il s'agit de reproduire l'état du passage à son ouverture en 1843, et non pas de faire une réfection de ce qui existait au début du 21^e siècle. Par exemple, les dessins des luminaires d'origine ont été retrouvés ; ils fonctionnaient au gaz. Les nouveaux sont des reproductions équipées de LED. Ont également été restitués les miroirs et les décors en trompe-l'œil.

Depuis le début des années 2010, le passage fait l'objet de travaux d'extension vers le sud-ouest. Un nouvel ensemble immobilier (3500 m² de boutiques et 1500 m² de logements) sera relié au passage au niveau de la galerie Régnier (niveau intermédiaire) et par une quatrième entrée sur la rue Santeuil, à une cinquantaine de mètres au sud de l'actuelle entrée.

Ressources documentaires et photographiques :

fr.wikipedia.org/wiki/Passage_Pommeraye

www.passagepommeraye.fr

Bernard Kirschleger